



**PRÉFET  
DE LA LOZÈRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction  
de la citoyenneté  
et de la légalité**

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° PREF-DCL-BER-2023-331-003  
EN DATE DU 17 NOVEMBRE 2023  
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS DE CONTRÔLE  
CHARGÉES DE LA RÉGULARITÉ DES LISTES ÉLECTORALES DANS LES COMMUNES DU  
DÉPARTEMENT

Le préfet de la Lozère  
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

**VU** le Code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11 ;

**CONSIDÉRANT** les propositions des maires des communes concernées ;

**CONSIDÉRANT** les désignations des représentants par la présidente du tribunal judiciaire du département,

**CONSIDÉRANT** qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**SUR** proposition de la secrétaire générale de la préfecture,

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1** : Sont désignés, pour trois ans, membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales, les personnes dont les noms figurent dans les tableaux annexés ci-après, annexe 1 et annexe 2.

**ARTICLE 2** : Les arrêtés N°PREF-BER2020-268-002 en date du 24 septembre 2020, n° PREF-BER2020-346-001 en date du 11 décembre 2020, n° PREF-BER2021-141-003 en date du 21 MAI 2021, n° PREF-BER2022-056-003 en date du 25 février 2022 et n° PREF-BER2022-069-003 en date du 10 mars 2022 sont abrogés.

**ARTICLE 3:** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes (16 avenue Feuchères – 30000 Nîmes), dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de sa notification ou de son affichage.

**ARTICLE 4:** La secrétaire générale de la préfecture de la Lozère et les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Lozère.

Pour le préfet et par délégation,  
la secrétaire générale

Laure TROTIN

***Signé***